



DEPARTEMENT DE LA VIENNE  
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CCAS DU 27 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mars, le CCAS légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Thuré, salle de réunion.

Date de la convocation : 20/03/2024

**Etaient présents** : Dominique CHAINE, Paulette POUPIN, Céline VRILLAC, Alain PEAN.

**Etaient représentés** : Marie-Paule TIFFAULT (Pouvoir à Céline VRILLAC), Michelle VAUCELLE (Pouvoir à Paulette POUPIN), Sylvie GIRARD (Pouvoir à Dominique CHAINE), Frédérique LEDOUX (Pouvoir à Alain PEAN).

**Etaient absents et non représentés** :

**Secrétaire de séance** : Paulette POUPIN.

\*\*\*\*\*  
**2024-04- APPROBATION CONVENTION LOGEMENT D'URGENCE ET REVISION DU LOYER**

\*\*\*\*\*

La commune de THURÉ dispose d'un logement d'urgence situé rue des Crapaudins. Il permet d'offrir un toit provisoire aux administrés qui viennent de perdre leur habitation suite à un incendie, une expulsion, un conflit familial, ou tout autre situation individuelle nécessitant l'urgence. Il est mis à disposition pendant un temps déterminé, permettant aux citoyens de chercher une solution pérenne.

À ce titre, il convient d'établir une convention d'occupation ci-jointe en annexe afin de fixer les modalités de mise à disposition de ce logement et de réviser le montant du loyer.

VU la convention ci-jointe en annexe,  
VU la délibération 2006-002 en date du 29 juin 2005,  
VU la délibération 2019-07 en date du 6 novembre 2019

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les termes de la convention d'occupation.
- **FIXE** le prix du loyer à hauteur de 100€
- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention

**AR Prefecture**

086-268603073-20240327-2024\_04-DE  
Reçu le 02/04/2024  
Publié le 02/04/2024

CCAS - 27 mars 2024 - Salle de réunion - Mairie de Thuré

\*\*\*\*\*

<b>Votants</b>	<b>8</b>
<b>Pour</b>	<b>8</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstention</b>	<b>0</b>

Pour extrait conforme au registre des  
délibérations du conseil administration du CCAS.  
Fait à Thuré le

Le Président,  
Dominique CHAINE



**AR Prefecture**

086-268603073-20240327-2024\_04-DE  
Reçu le 02/04/2024  
Publié le 02/04/2024

CCAS – 27 mars 2024 – Salle de réunion – Mairie de Thuré